

Landes : le groupement de prévention, « une mission de “lanceur d’alerte” à l’écoute des entreprises »



Le Groupement de prévention agréé Nouvelle-Aquitaine présenté jeudi 10 mars à l’occasion de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), avec Guy Villard (à gauche), représentant régional des Groupements de prévention agréés (GPA), et Didier Massy. © Crédit photo : Philippe Salvat

Par Arnauld Bernard. Publié le 14-03-2022

Si pour l’heure, le département compte heureusement plus de créations d’entreprises que de procédures de radiation, un groupement de prévention agréé (GPA) va être mis en place, via la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), comme dans d’autres régions. Didier MASSY qui en assure la présidence, a lancé un appel à l’occasion de l’assemblée générale de la fédération le jeudi 10 mars : « La CPME c’est l’ancienne CGPME. Nous reconstruisons une fédération dans les Landes, nous avons actuellement 18 membres à notre conseil d’administration et à ce jour nous avons 70 adhérents. »

La CPME a été chargée de cette mission de prévention par la préfecture de région : « il s’agit de lancer un mouvement, continue Didier Massy, pour réunir un bon nombre de bénévoles, des banquiers, des comptables, des ex-chefs d’entreprise, pour assurer une mission de lanceur d’alerte » à l’écoute des entreprises landaises. »

Concrètement, comment cette veille peut-elle se mettre en place ? « Ce sont des contacts, des remontées d’informations sur telles ou telles difficultés. Nous ne serons vraiment opérationnels qu’en Septembre, et franchement, si ce groupe ne pouvait pas servir, ça serait une bonne nouvelle puisque les entreprises ne seraient de fait pas en difficulté. »

Bombe à retardement

En attendant, le groupement compte déjà quasi 90 bénévoles associés avec des associations comme l'Apesa qui vient soutenir les dirigeants en souffrance, ou encore comme 60 000 rebonds et le tribunal de commerce. Reste le bureau à créer, qui devrait se réunir tous les quinze jours. » La problématique pour les PME qui sont dans leur coin, c'est que les dirigeants ne parlent pas ouvertement de leurs difficultés, regrette Didier Massy. Nous devons travailler comme des lanceurs d'alerte, être un filtre pour essayer d'éviter d'arriver devant le tribunal de commerce. »

Et le prêt garanti par l'état (PGE) risque d'agir comme une véritable bombe à retardement : « pour certains, c'est à ce moment là que ça peut devenir compliqué. Si aujourd'hui, nous n'avons pas encore de problématique majeure, c'est surtout au moment de rembourser les aides que ça peut coïncider. Sans même parler de la conjoncture. »

Didier Massy donne l'exemple avec des entreprises dans le bâtiment pour conclure : « Avec la hausse du coût de l'énergie et des matières premières, il vaut mieux que ces entreprises aient prévu un stock et de la trésorerie. »

Arnaud Bernard